

DÉCÉDÉ LE 17 OCTOBRE DERNIER

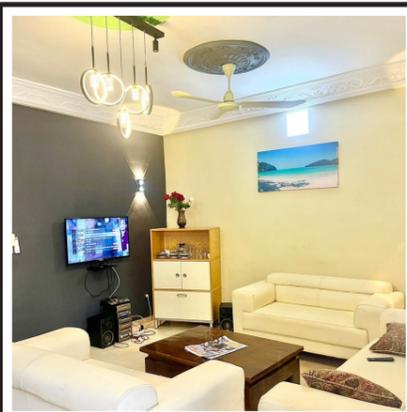
## Le Général KOUYAMI sera inhumé le 07 novembre en France

P. 09

PASSAGE DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE MOBILE À 10 CHIFFRES

P. 03

# Indifférence totale au 229 !



FENOU GUEST HOUSE À PORTO-NOVO

P. 04

## Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

RECRUTEMENT DE 146 FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT AU PROFIT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

P. 05

# Les listes de candidatures validées et de rejets disponibles



SOIRÉE CULTURELLE DE LA GYMNASIADE 2024 À BAHREÏN

P. 08

# Le Bénin s'illustre une fois de plus sur la scène internationale

Appartements meublés à Porto-Novo

« FENOU GUEST HOUSE »

+229 98 90 46 40

Salle des fêtes et de conférences

« ELONA HOUSE » à Porto-Novo

+229 98 90 46 40



**CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (796) AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES**

# Communiqué du Ministre du Travail et de la Fonction Publique

*Dans le cadre du renforcement des capacités du Ministère de la Santé et de l'extension de l'offre de soins dans le contexte de mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire, il sera organisé au niveau communal en deux (02) phases, un concours direct de recrutement de sept cent quatre-vingt-seize (796) agents contractuels de droit public des collectivités territoriales décentralisées, à durée déterminée au profit des formations sanitaires publiques.*

La première phase de ce concours qui aura lieu le samedi 21 décembre 2024 concerne le recrutement de trois cent quarante et un (341) agents dont dix-sept (17) personnes en situation de handicap. Le statut de ces agents leur confère un rattachement aux communes pour lesquelles ils seront recrutés. La contractualisation et la gestion des agents se feront à travers la mise en place d'une convention de partenariat entre le Gouvernement et les mairies.

## I- CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

Ce concours est ouvert aux candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- être âgé de dix-huit (18) ans au moins à la date de dépôt de dossier de candidature et de 40 ans au plus au 31 décembre 2024.

Les personnes en situation de handicap, candidates à ce concours bénéficient d'une majoration de cinq (05) ans de la tranche d'âge requise. Les fonctionnaires de l'État, civils, militaires ou paramilitaires en activité, les agents de l'État licenciés de leur emploi, les radiés de leur corps ou révoqués de la Fonction Publique, les agents partis volontaires de la Fonction Publique, ne sont pas concernés par le présent concours.

Les candidats autorisés à composer doivent se munir de l'une des pièces d'identité en cours de validité suivantes :

- carte nationale d'identité ;
- carte d'identité biométrique ;
- certificat d'identification personnelle ;
- ou passeport.

Chaque candidat est autorisé à postuler pour l'un des postes ouverts au niveau de la commune de son choix.

## II- DOSSIERS DE CANDIDATURE ET CENTRES DE COMPOSITION

Le dépôt des dossiers de candidature se fera du jeudi 24 octobre au jeudi 07 novembre 2024 dans les six (06) Départements ci-après :

- Atacora ;
- Borgou ;
- Littoral ;
- Mono ;
- Ouémé ;
- Zou.

Lesdits dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

1. une fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée du candidat, à retirer au lieu de dépôt des dossiers ou à télécharger à l'adresse [www.travail.gouv.bj](http://www.travail.gouv.bj);
2. une lettre d'engagement quinquennal à servir dans la commune d'affectation choisie ;
3. une photocopie de l'acte de naissance sécurisé ou toute autre pièce légalisée en tenant lieu ;
4. une photocopie légalisée du diplôme exigé ;
5. une photocopie légalisée de l'attestation d'équivalence ou de l'attestation d'authenticité pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
6. une photocopie du certificat de nationalité ;
7. un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de clôture du dépôt des dossiers ;
8. un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin du travail ou par des médecins agréés par l'État et indiquant que l'intéressé est apte à l'exercice de l'emploi public auquel il postule ;
9. un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'Etat précisant le type de handicap pour les candidats, personnes en situation de handicap ;
10. une quittance des droits d'inscription fixée à cinq mille (5000) F CFA à verser au Trésor Public sur le compte numéro 101699 payable uniquement en ligne à l'adresse <https://www.paiement.tresorbenin.bj>, rubrique versement/dépôt sur compte public ;
11. un certificat d'individualité prenant en compte les discordances de nom (s) et/ou de prénom (s) sur les différentes pièces s'il y a lieu ;
12. une enveloppe timbrée de format moyen portant l'adresse du candidat et son contact téléphonique (valeur du timbre postal : 600 francs CFA).

Les diplômes obtenus à l'étranger, ayant fait l'objet d'une authentification, sont acceptés pour constituer des dossiers de candidatures, sous les réserves suivantes :

- le candidat rapporte la preuve du dépôt d'une demande d'équivalence de diplôme au secrétariat permanent de la Commission Nationale d'Étude des Équivalences de Diplômes (CNEED) ;
- l'admission du candidat au concours ou à toutes autres épreuves de sélection sur la base de l'acceptation provisoire de son diplôme obtenu à l'étranger ne lui confère aucun droit acquis, si l'équivalence est refusée ou n'est pas conforme au niveau académique requis, au terme de l'instruction de son dossier et de la délibération de la Commission Nationale d'Étude des Équivalences de Diplômes ;
- le succès de tout candidat au concours dont l'équivalence postérieurement délivrée par la Commission Nationale d'Étude des Équivalences de Diplômes confère au diplôme étranger présenté, un niveau inférieur à celui exigé pour prendre part au concours ou au test de sélection est nul et de nul effet.

Les candidats composeront dans les six (06) Départements ci-dessus énumérés. Un communiqué précisera ultérieurement les centres de composition retenus par Département.

## III - REPARTITION DES EMPLOIS PAR COMMUNE ET TABLEAU DOCIMOLOGIQUE

La répartition des emplois ouverts par commune et le tableau docimologique peuvent être consultés sur le portail web du Ministère à l'adresse [www.travail.gouv.bj](http://www.travail.gouv.bj)

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à se rapprocher du Département du Recrutement des Agents de l'Etat (DRAE) au Ministère du Travail et de la Fonction Publique à Cotonou ou des Directions Départementales du Travail et de la Fonction Publique (DDTFP).

Adidjatou A. MATHYS

NB : Les diplômes de tous les candidats déclarés admis seront soumis à une vérification d'authenticité avant leur entrée en fonction.

## MEDIAS AU BENIN

### Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com), faites cœur chez vous.

[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**

**TELEPHONE : +229 98 90 46 40**

**PRODUCTION**  
**ETS EMERIC PRODUCTION**  
**RCCM RB/PNO/09A848**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Eméric Joel ALLAGBE**  
**+229 97904640 / 98904640 /**  
**44904640**

**MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON**  
**+229 96138484**

## PASSAGE DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE MOBILE À 10 CHIFFRES

# Indifférence totale au 229

En raison du développement des télécommunications au Bénin et pour mieux servir les abonnés et à soutenir la croissance du secteur, les numéros de téléphone mobile au Bénin passent de 08 à 10 chiffres à compter du 30 novembre 2024. C'est du moins ce qu'a décidé le Gouvernement au cours du conseil des ministres en date du 06 mars 2024. Mais à un mois de cette échéance, c'est le silence total au sein des abonnés en dehors de quelques rappels des autorités. Et pourquoi ?

Au 229 actuellement ce qui préoccupe les Béninois, après les casse-têtes de la rentrée scolaire, c'est la fête, les calculs politiques par rapport à 2026...etc.

Du coup, personne ne voit venir le passage des numéros de téléphone mobile de 08 à 10 chiffres. En effet, à compter du 30 novembre 2024, le Bénin passera à un système de numérotation de dix (10) chiffres, marquant une révolution majeure dans le secteur des télécommunications.

A en croire Hervé Guedegbe, secrétaire exécutif de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep Bénin), cette transition implique l'ajout du préfixe 01 à tous les numéros de téléphone mobile au Bénin. Ainsi les abonnés disposeront d'un mois ( c'est à dire à fin décembre 2024) pour mettre à jour leurs répertoires téléphoniques avant l'entrée en vigueur de ce nouveau plan de numérotation. Ceci, pour répondre aux efforts du Gouvernement à répondre à la croissance des services connectés et à l'arrivée d'un nouvel opérateur sur le marché béninois.

Mais à vrai dire, rien ne démontre dans le vécu quotidien des Béninois qu'une telle transition est imminente. Il va donc falloir intensifier les actions en communication et en sensibilisation afin d'éviter un nouveau tsunami.



## GRATUITÉ DE LA SCOLARITÉ DES FILLES AU BENIN

## Le gouvernement étend la mesure au second cycle

Dans les toutes prochaines années, plus aucune fille ne paiera de contribution scolaire. La gratuité des frais de scolarité déjà en cours au profit des apprenantes du 1er cycle, s'étendra à celles du 2nd cycle dans les 77 communes du pays après la phase pilote qui a concerné 20 communes.

Le ministre de l'Enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle, Kouaro Yves Chabi en a fait l'annonce jeudi dernier. En effet avant 2016, la gratuité des frais de scolarité des filles n'avait impacté que 1 117 816 filles du 1er cycle de l'Enseignement secondaire général et 102 filles de la filière Sti de l'Eftp.

«Nous avons renforcé cette mesure et, à ce jour, près de 2 millions de filles inscrites au premier cycle de l'enseignement secondaire général dans toutes les 77 communes bénéficient de la gratuité des frais de scolarité», rappelle le ministre.

Mieux, depuis l'année 2023-2024, la mesure de gratuité est étendue aux filles du second cycle. A cet effet, «nous avons lancé la phase pilote dans 20 communes réparties dans les 12 départements. Cette mesure représente plus de 3,5 milliards de Fcfa par an» fait savoir Kouaro Yves Chabi.

Aussi depuis 2016, chaque année, des subventions sont versées à 42 établissements d'Eftp et 7 lycées de jeunes filles à internat. Le but est d'améliorer les conditions d'apprentissage des apprenants. Des kits scolaires sont aussi distribués aux apprenantes. Par exemple, au titre de l'année scolaire 2022-2023, exactement 42 775 filles ont reçu des fournitures scolaires.



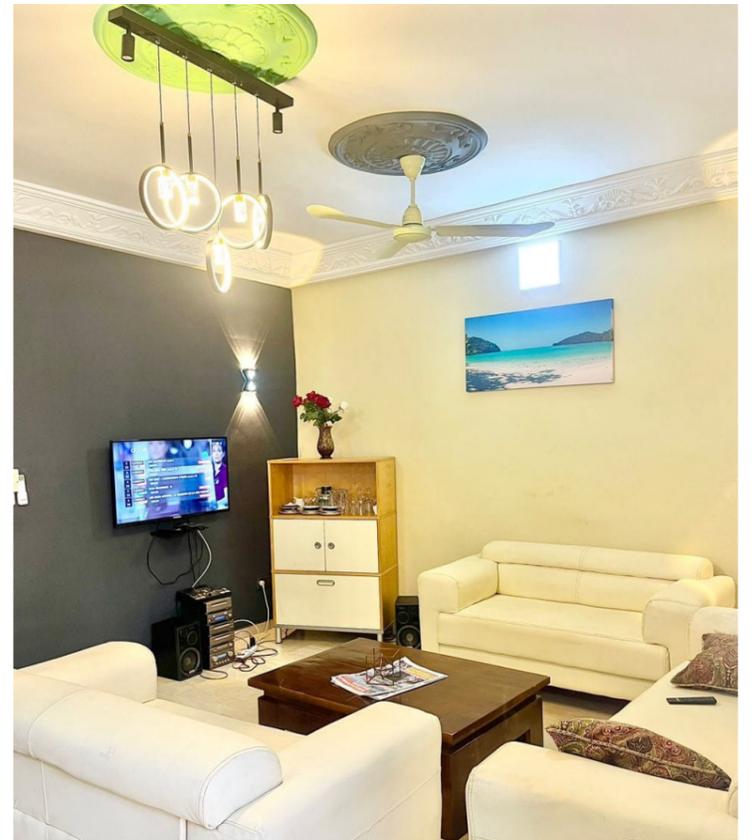
FENOU GUEST HOUSE À PORTO-NOVO

# Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

**(Renseignements et réservations aux 55499999 - 55500707 - 98904640)**

La ville de Porto-Novo dispose désormais de nouvelles résidences entièrement meublées de plus. En effet, pour compléter la vaste chaîne d'hôtellerie présente dans la capitale du Bénin afin de répondre aux exigences de l'écotourisme de la localité, les Résidences FENOU sont disponibles dans les quartiers Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Incarnation de l'élégance et de raffinements offrant une expérience de séjour incomparable pour les voyageurs à la recherche de confort et de sophistication, les Résidences FENOU sont composées de chambres salon soigneusement décorées avec des matériaux de qualité supérieure, de meubles élégants et des œuvres d'art locales, fait comprendre la gérante Estelle Akanni. Elles sont construites avec un souci de détails offrant une combinaison parfaite entre élégance contemporaine et touche authentique, avec en leur sein, toutes les commodités modernes. De plus, les Résidences FENOU, sont situées au quartier Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et dans la von en face de l'église catholique St Paul de Dowa à Porto-Novo. FENOU GUEST HOUSE est composée des appartements VIP meublés, des chambres entièrement ventilées et climatisées, d'une cuisine moderne dans toutes les chambres avec frigo, gaz et cuisinière, d'une chauffe-eau dans toutes les chambres, des salles de bains privatives et luxueuses avec des produits de toilette de haute gamme, d'un compteur à carte personnel pour votre séjour, de télévision à écran plasma et d'un spa de classe mondiale.

**Que vous soyez voyageurs pour affaires ou pour le plaisir, les Résidences FENOU représentent le cadre idéal qu'il vous faut. L'accueil est au top et le cadre est agréable.**



ENLÈVEMENT DES DÉCHETS DANS LES VILLES DU GRAND NOKOUÉ

## Les populations des villes du Grand Nokoué paieront désormais



Après quatre années de prestations, la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS S.A.) informe les populations des villes du Grand Nokoué (Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah) que la collecte des déchets auprès des ménages fera l'objet de paiement de redevances conformément à l'Arrêté Interministériel pris à cet effet.

Aux termes dudit Arrêté, les tarifs sont déterminés en fonction des prestations reçues, du type de propriété bâtie et du niveau d'aménagement de la zone géographique.

Ainsi :

- Pour les propriétés bâties bénéficiant de deux enlèvements de déchets solides ménagers par semaine, les tarifs mensuels varient entre 3.000 FCFA et 5.000 FCFA, selon qu'il s'agisse d'une propriété avec un seul logement ou unité d'exploitation, ou d'une propriété regroupant plusieurs logements ou unités d'exploitation.

- Pour les propriétés bâties bénéficiant de trois enlèvements de déchets solides ménagers par semaine, les tarifs mensuels sont compris entre 7.000 FCFA et 30.000 FCFA, selon qu'il s'agisse d'une propriété avec un seul logement ou unité d'exploitation, ou d'une propriété regroupant plusieurs logements ou unités d'exploitation, et en tenant compte du niveau d'aménagement de la zone géographique.

Par conséquent, pour les propriétés bâties, la facturation de la redevance entre en vigueur à partir du 1er janvier 2025. Une facture, établie au nom du propriétaire, sera remise à l'occupant des lieux par des agents de la SGDS S.A. pour paiement.

Le paiement des factures s'effectuera uniquement sur le portail des services publics à l'adresse suivante : <http://service-public.bj/public/services/service/PS01424>

Pour les entreprises industrielles et autres structures à forte production de déchets, des contrats spécifiques sont conclus avec la SGDS S.A.

La SGDS SA remercie les ménages et les entreprises pour leurs participations à l'amélioration continue de la gestion des déchets et de la salubrité.

Éké Gilles AMOUSSOU

Directeur Général

Pour toute préoccupation ou question veuillez contacter la SGDS S.A. au 99 99 70 09 ou au 40 42 99 99.

RECRUTEMENT DE 146 FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT AU PROFIT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

## Les listes des candidatures validées et de rejets disponibles



Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique porte à la connaissance des candidats au concours de recrutement de cent quarante-six (146) fonctionnaires de l'Etat au profit du Ministère de la Justice et de la Législation, session du samedi 16 novembre 2024, que les listes des candidatures validées et des rejets peuvent être consultées sur le portail web du Ministère à l'adresse [www.travail.gouv.bj](http://www.travail.gouv.bj) ou dans les Directions Départementales du Travail et de la Fonction Publique à partir du vendredi 25 octobre 2024.

Ainsi, les candidats dont les dossiers ont été rejetés pourront satisfaire aux motifs de rejet de leur candidature, dès ce jour jusqu'au mercredi 30 octobre 2024.

Enfin, la liste définitive des candidats retenus peut être consultée sur le portail web du Ministère du Travail de la Fonction publique ou dans les Directions Départementales du Travail et de la Fonction Publique à partir du mercredi 13 novembre 2024.

En tout état de cause, aucune réclamation ne sera acceptée après l'affichage de la liste définitive.

Par ailleurs, le Ministre informe les candidats qui seront autorisés à composer que les centres de composition retenus sont les suivants :

### Département du Littoral (Cotonou)

CEG Sainte-Rita

CEG Gbégamey

### Département du Zou (Abomey)

CEG 1 Abomey

### Département de l'Ouémé (Porto-Novo)

Lycée Béhanzin

### Département du Borgou (Parakou)

Lycée Mathieu Bouké

### Département du Mono (Lokossa)

CEG 1 Lokossa

### Département de l'Atacora (Natitingou)

CEG 1 Natitingou



SALLES DES FÊTES  
**ELONA HOUSE**

98 90 46 40

**Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés**



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?  
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,  
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

**ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Dowa - Tokpota**



**+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07**



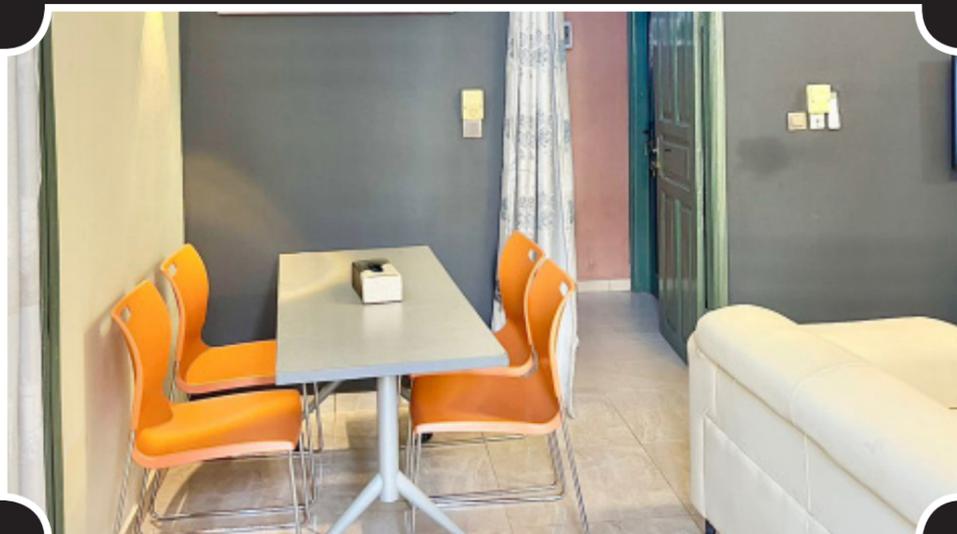
**+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99**

**GUEST HOUSE  
FENOÙ**

Appartements &amp; Chambres meublées

98 90 46 40

## Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS  
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa**



**+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07**



**+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99**

SOIRÉE CULTURELLE DE LA GYMNASIADE 2024 À BAHREÏN

# Le Bénin s'illustre une fois de plus sur la scène internationale

La soirée culturelle de la Gymnasiade 2024, organisée au sein de la Fun Zone de l'Isa Sport Arena à Bahreïn, a été marquée par un défilé haut en couleur des différentes délégations ce dimanche soir. Le Bénin a su captiver l'attention et a été chaleureusement applaudi, tout comme lors de la cérémonie d'ouverture. Sur des ovations vibrantes, de jeunes filles en tenue traditionnelle Bomba ont gravi le podium et offert une prestation de danse sur les rythmes envoûtants de l'icône de la musique béninoise, Angélique Kidjo.

À proximité de la Fun Zone, des tables étaient dressées au nom de chaque délégation. Les membres de la délégation béninoise ont profité de ce moment pour initier les curieux venus de divers horizons à des jeux traditionnels tels que le domino, localement appelé "Adji". Ce jeu a suscité un vif intérêt et a donné lieu à des échanges captivants sur sa compréhension.

Cette soirée a été l'occasion pour le Bénin de s'illustrer une fois de plus sur la scène internationale, confirmant ainsi le bien-fondé de sa participation à cet événement mondial.



## DASSA-ZOUMÈ

## Un voleur de cabris démasqué au quartier Ayédèro le dimanche dernier



Dans la ville de Dassa-Zoumè, un incident troublant a secoué le quartier Ayédèro, où un voleur de cabris a été appréhendé dans des circonstances pour le moins singulières. Le protagoniste, un individu déjà connu des services de la Police Républicaine pour des actes similaires, a été surpris en train de proposer à la vente un cabri qu'il venait tout juste de dérober le dimanche 27 octobre dernier aux environs de 17 heures.

C'est en effet au détour d'une conversation avec le délégué du quartier, intrigué par l'offre inattendue, que le délinquant a révélé son méfait. Le délégué, faisant preuve de sagacité, lui a demandé avec insistance d'où il avait acquis l'animal.

Après quelques hésitations, le voleur a fini par avouer qu'il avait volé le cabri dans une maison au quartier Ayédèro, où l'animal était attaché avec trois autres pendant que leur propriétaire était au culte du dimanche 27 octobre 2024.

Le propriétaire des bêtes, alerté par des rumeurs circulant dans le quartier, est rapidement apparu sur les lieux. À sa grande stupéfaction, il a reconnu son cabri sans l'ombre d'un doute.

Notons que le voleur est déjà aux mains des forces de l'ordre pour la suite.

## DÉCÉDÉ LE 17 OCTOBRE DERNIER

## Le Général KOUYAMI sera inhumé le 07 novembre en France

**Décédé le 17 octobre dernier, le Général François KOUYAMI sera inhumé le 07 novembre 2024, dans la banlieue parisienne, à Osny en France. C'est ce qu'a appris bip radio, d'une source familiale.**

**Une messe corps présent sera dite en l'église Saint Pierre Aux-liens à 14h30, avant l'inhumation du dans l'intimité familiale. Il est également prévu une messe et une veillée de prières à Cotonou.**

**D'après les confidences de notre source, le Général François KOUYAMI avait souhaité être inhumé où il mourra.**

## CRISE ET BLOCAGES RÉPÉTÉS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL D'ADJOHOUN

## Le Roi Signon appelle le Président Talon au secours d'une commune paralysée



Ça va mal dans la commune d'Adjohoun, département de l'Ouémé. L'administration locale a du plomb dans l'aile avec des résultats mitigés. Le conseil communal, le conseil de supervision et le secrétariat exécutif de la commune travaillent dans un climat crispé et caractérisé par des tensions internes et des tiraillements indescriptibles. La commune traverse des moments difficiles depuis plusieurs mois en dépit de toutes les tentatives d'apaisement.

Une situation sans précédent qui freine le développement local et mine l'avenir des citoyens. Face à cette situation préoccupante, Sa Majesté le Roi Signon Oba Adékoulouman, une autorité traditionnelle et figure bien respectée de la communauté, a lancé un appel solennel et poignant au Président de la République, M. Patrice Talon, pour solliciter une intervention décisive. Cet appel, qui reflète l'exaspération de la population locale, témoigne de la gravité des problèmes qui affligent Adjohoun, pourtant destinée à prospérer grâce aux réformes dans le secteur de la décentralisation initiées par le gouvernement.

Les initiatives de décentralisation menées par le Président Patrice Talon ont eu pour objectif de rendre les communes autonomes, responsables, et capables de servir efficacement leurs populations. À travers des réformes ambitieuses, le gouvernement a souhaité rapprocher l'administration des citoyens, donner des moyens concrets aux autorités locales, et favoriser une gouvernance de proximité. Cependant, à Adjohoun, cette ambition se heurte à une réalité discordante. Les conflits internes, qui déchirent le conseil communal, sont aujourd'hui un obstacle majeur à la mise en œuvre de cette vision. À travers une lettre ouverte adressée au chef de l'État, le roi Signon Oba Adékoulouman alerte que la situation au sein du conseil communal d'Adjohoun s'envenime quotidiennement. Tensions et rivalités entre le Maire et la Secrétaire Exécutive, frictions entre le Conseil de supervision et le conseil communal, et désaccords avec le Préfet de l'Ouémé, tout cela provoque un climat politique instable et paralysant. « Excellence Monsieur le Président de la République, nous sommes au bord du gouffre », alerte le roi central de la vallée de l'Ouémé.

Le blocage administratif et les querelles incessantes entre élus ont entraîné une conséquence des plus graves : l'impossibilité pour Adjohoun d'adopter son budget annuel pour 2024. À moins de trois mois de la fin de l'année, le collectif budgétaire, pourtant essentiel à la réalisation des projets communaux, n'a pas été voté. Cette situation prive ainsi la commune des ressources indispensables pour mettre en œuvre des programmes essentiels, tels que le Plan Annuel d'Investissement (PAI) et le Plan de Travail Annuel (PTA). « Les populations sont aujourd'hui accablées, impuissantes devant ce blocage qui compromet leur avenir et laisse s'éteindre l'espoir qu'elles avaient placé en leurs élus et dans l'administration communale », déclare le roi Oba Adékoulouman. Les boycotts successifs de plusieurs membres du conseil communal ont empêché toute avancée dans la prise de décisions vitales pour la commune. Le quotidien des citoyens se retrouve profondément impacté : baisse des recettes propres de la commune, abandon de certains projets de développement, retards dans l'entretien des infrastructures, et limitation des services communaux. Tout cela alimente un mécontentement grandissant au sein de la population, qui voit son avenir pris en otage par des querelles politiques.

Conscient des limites de son pouvoir dans ce contexte tendu, Sa Majesté le Roi Signon Oba Adékoulouman s'en remet au Président Patrice Talon, le suppliant de restaurer la paix et la cohésion indispensables à la survie de la commune. Par son autorité et son poids symbolique, le chef de l'État, estime-t-il, est le seul à pouvoir ramener à la raison ceux qui « se sont éloignés du bien commun ». La lettre ouverte évoque une communauté en détresse, prête à accueillir toute mesure qui permettrait de rétablir un climat de sérénité et de coopération entre les élus locaux. L'initiative du roi Oba Adékoulouman est un appel solennel, mais également une démarche pleine d'espoir. « En répondant à cet appel de détresse, vous raviverez la flamme de l'espérance dans le cœur de notre communauté », affirme-t-il. La population d'Adjohoun, confiante en la capacité du Président Talon à rétablir la cohésion, place désormais tous ses espoirs dans une intervention décisive de l'État. En ces termes, le roi implore le Président de rappeler les élus communaux à leur devoir, pour qu'ils œuvrent à l'unisson en faveur du développement de la commune. La situation actuelle d'Adjohoun représente un véritable défi pour l'avenir de la commune. Au-delà des querelles internes, c'est tout un potentiel de développement qui risque d'être anéanti si le climat politique ne se stabilise pas rapidement.



# AKUWABA KUWABO

Vôtre plaisir, nôtre prioité

## Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806

IFU: 02112966131

+229 40 48 01 11



### AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

# Restaurant ouvert



Tous les jours de 09h à 23h



Tokpota, von en face de Songhaï, après la pharmacie St Marie premier carrefour immeuble Gris-blanc

+229 40 48 01 11

*On n'attend que vous*



LANCEMENT DES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE PRÉCOLLECTE DES DÉCHETS ET DE SALUBRITÉ

# La SGDS innove pour des services de qualité aux populations



La Société de Gestion des Déchets et de Salubrité (SGDS S.A.) du Bénin renforce le dispositif de travail des opérateurs sur le terrain. Il s'agit pour les responsables de cette entité d'offrir aux ménages et aux entreprises, une qualité de services inédite.

riels de travail (tricycles, tracteurs, camionnettes), ainsi que de nouveaux équipements de protection individuels (EPI) réalisés au Bénin, grâce à des partenariats avec la GDIZ et la SoNaMA.

C'est à travers une cérémonie fort simple mais très significative tenue hier, lundi 28 octobre 2024 à la base logistique de la SGDS à Abomey-Calavi, que les responsables de ladite structure ont présenté les nouveaux dispositifs acquis pour renforcer ceux existants. L'objectif est de continuer à offrir aux ménages et entreprises une expérience inédite en matière de gestion des déchets et de salubrité publique.

Pour la SGDS S.A., l'opérationnalisation de cette seconde phase avec de nouveaux dispositifs marque un pas majeur dans la gestion des déchets solides ménagers, de la salubrité, de l'entretien des ouvrages d'assainissement et la gestion des boues de vidanges, pour un impact considérable.

Désormais, les nouvelles Petites et Moyennes Entreprises sélectionnées sur un contrat de trois ans, sont mieux outillées pour offrir des services de qualité dans les villes de Ouidah, Abomey-Calavi, Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Podji, et Parakou. Ces PME de la deuxième génération de contrat sont donc dotées de nouveaux maté-

Le Directeur Général de la SGDS S.A., Monsieur Gilles AMOUS-SOU, a invité tous ses collaborateurs ainsi que tous les acteurs impliqués dans le dispositif de la SGDS S.A. à continuer le travail ensemble pour l'atteinte des objectifs plus grands.

« Nos villes sont nos maisons. Continuons le travail. Allons encore plus loin », a laissé entendre le Directeur Général.



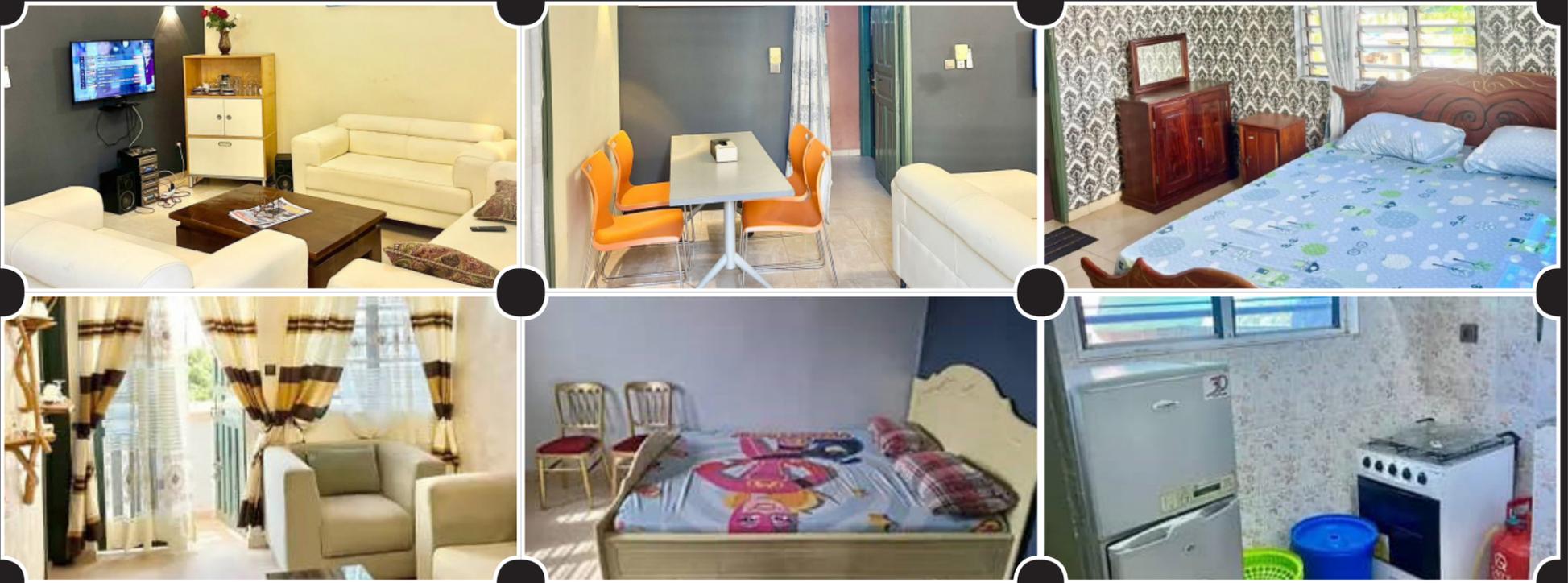


**GUEST HOUSE  
FENOU**  
Appartements & Chambres meublées  
☎ 98 90 46 40

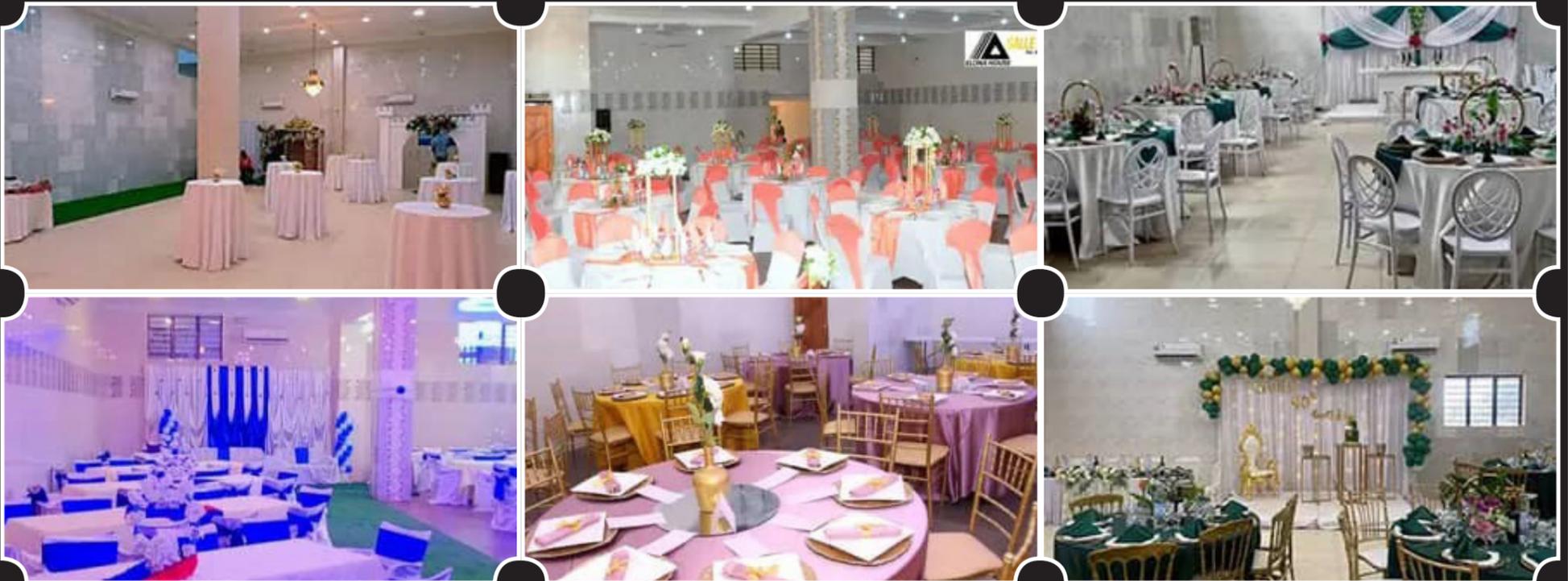


**SALLES DES FÊTES  
ELONA HOUSE**  
☎ 98 90 46 40

## Appartements et résidences meublés " FENOU GUEST HOUSE " à Porto-Novo



## Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Dowa - Tokpota**



**+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07**



**+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99**